OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER/OPÉRATEUR MANOEUVRE

PERMANENT | TEMPS PLEIN



DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le **journalier/opérateur manœuvre** est responsable d'effectuer des travaux reliés à l'entretien général des infrastructures municipales et au déneigement et qui exigent la conduite et/ou l'opération de véhicules et de machineries.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du réseau routier (chargement, transport en vrac, épandage, nivelage et compaction);
- Effectuer des travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout (fuites, vannes, branchements, compteurs d'eau);
- Effectuer des travaux de déneigement, de déglaçage, d'épandage d'abrasifs, et de transport de neige;
- Effectuer des travaux d'entretien général des édifices municipaux;
- Conduire et opérer divers véhicules et machineries (camion 10 roues, pépine, rétrocaveuse, tracteur);
- Assurer la conformité des véhicules et machineries aux règles prescrites par la SAAQ;
- Responsable du bon état de fonctionnement, de la mécanique et de la propreté des véhicules et machineries;
- Effectuer certains travaux d'entretien mécanique;
- Aviser immédiatement son supérieur de toute défectuosité;
- Prendre toutes les mesures sécuritaires qui s'imposent lors des travaux et des déplacements en appliquant des méthodes de travail sécuritaires selon le programme de prévention en vigueur;
- Informer son supérieur du déroulement des travaux et des activités ainsi que des incidents et problèmes survenus;
- Assurer le service de garde de semaine par alternance selon la procédure établie;
- Favoriser et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants, soit les employés, la direction générale, les élus, les fournisseurs, les citoyens, etc.;
- Effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaire (DES);
- Minimum de 2 ans d'expérience comme opérateur chauffeur/en municipal un atout;
- Permis de conduire classe 3 valide;
- Attestation du cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction un atout;
- Très bonnes habiletés pour les travaux manuels et être en bonne forme physique;
- Débrouillard, polyvalent et responsable;
- Travailler en équipe et interagir avec le public convenablement;
- Être prêt à travailler en dehors des heures régulières.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent, temps plein, 40 h/semaine;
- Lundi au vendredi de 7 h à 16h et en dehors de ces horaires en cas de travaux d'urgence ou de déneigement;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;
- Avantages sociaux : Congés mobiles, assurance collective, fonds de pension;

CE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

- Déposez votre candidature par courriel à l'adresse : travauxpublics@st-germain.info

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.